Le 18 novembre 2026

Me Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

Par SDÉ

Me Johanne Skelling
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : **Demande d'adoption des annexes IRO-010-5-QC-2, MOD-032-1-QC-1, PRC-012-2-QC-2, TOP-003-6.1-QC-2, ET VAR-002-4.1-QC-2- Alignement des définitions GO et GOP** - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Votre dossier : R-4349-2026
Notre dossier : LTG 08545 PC

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose à ce jour les réponses à la demande de renseignements n°1 de la Régie de l'énergie.

Conformément à la décision D-2026-103 rendue par la Régie de l'énergie le 15 septembre 2026 dans le cadre du dossier R-4233-2023, laquelle accueillait la proposition du Coordonnateur ayant pour effet de retirer de la colonne comprenant les informations concernant le réseau *BPS* et d'ajouter des deux notes de bas de page aux Annexes A et B, le Coordonnateur précise que les informations visées par les mesures de confidentialité et de caviardage ne figurent désormais plus au Registre.

En conséquence, le Coordonnateur considère que les versions du Registre antérieurement déposées sous pli confidentiel et en version caviardée ne sont plus pertinentes ni conformes au contenu du Registre dernièrement approuvé par la Régie le 1er octobre 2026.

Le Coordonnateur procède donc au retrait des pièces relatives au Registre sous pli confidentiel et en version caviardée, dans leur version française et anglaise :

- **HQCF-2, document 2**, soit le Registre des entités visées par les normes de fiabilité (version française) – sous pli confidentiel
- **HQCF-2, document 2.1**, soit le Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications (version française) – sous pli confidentiel
- **HQCF-2, document 3**, soit le Registre des entités visées par les normes de fiabilité (version anglaise) – sous pli confidentiel
- **HQCF-2, document 3.1**, soit le Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications (version anglaise) – sous pli confidentiel
- **HQCF-2, document 2.1.1**, soit le Registre des entités visées par les normes de fiabilité (version française) – version caviardée
- **HQCF-2, document 2.1.1.1**, soit le Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications (version française) – version caviardée
- **HQCF-2, document 3.1.1**, soit le Registre des entités visées par les normes de fiabilité (version anglaise) – version caviardée
- **HQCF-2, document 3.1.1.1**, soit le Registre des entités visées par les normes de fiabilité (version anglaise) – version caviardée

En suivi des réponses à la demande de renseignements n°1 de la Régie, le Coordonnateur dépose une version révisée du Registre publique, dans sa version française et anglaise, comme pièces **HQCF-2, documents 4 et 5.** S'y rattachant, le Coordonnateur dépose également une version révisée du Registre publique en suivi de modifications, dans sa version française et anglaise, comme pièces **HQCF-2, documents 4.1 et 5.1.**

Afin de refléter les changements décrits en réponses à la demande de renseignements n°1, le Coordonnateur dépose une version révisée du document portant sur les informations relatives à l'adoption des annexes MOD-032-1-QC-1, PRC-012-2-QC-2, VAR-002-4.1-QC-2, IRO-010-5-QC-2, TOP-003-6.1-QC-2 et VAR-001-4.2-QC-1, comme pièce **HQCF-1, document 2.**

Finalement, le Coordonnateur dépose une version révisée de la liste des pièces en date du 18 novembre 2026.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

PC/im

p.j.